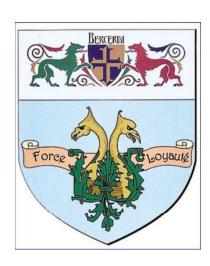
## Révision Plan Local d'Urbanisme Barcy





Compte-Rendu du 05 novembre 2025



#### PLAN LOCAL D'URBANISME BARCY

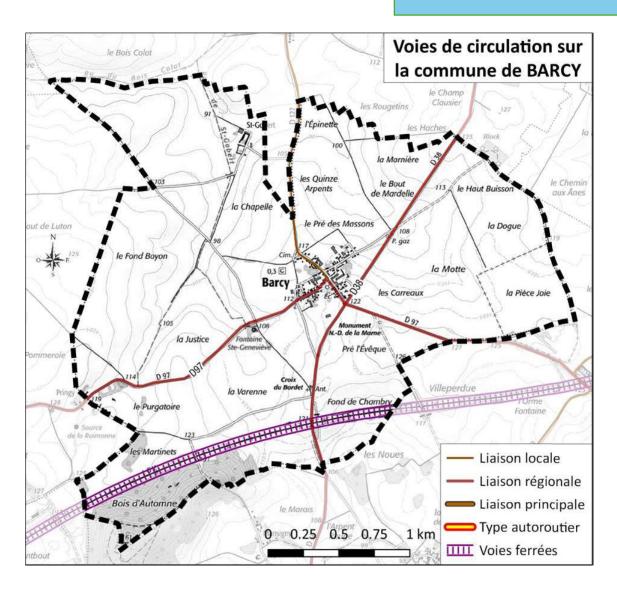
Réunion du 5 novembre 2025

Nom	QUALITE	EMARGEMENTS COURTIEL
Viewse -Edward	Nare	Cell
AHUICQUE Anièle GRONDINFOZEZLIER	A	and '
ZAK Séverine	Se crétaire	A
RENARD Nane Chistine	Auseilleze esk	blevais.
Graye	Conseille	- Drugh

Atelier thématique : Transport – Déplacements – Réseaux – développement des ENR



## **Transport**



Le territoire de Barcy est traversé par :

- La RD 38 qui permet de rejoindre Meaux
- La RD 97 qui coupe le territoire d'est en ouest et dessert la zone bâtie de Barcy.
- La D 127 qui permet d'accéder à Marcilly (vers le nord).

Le territoire est desservi par des voies secondaires qui permettent d'accéder aux différentes constructions.

Le territoire est traversé par la LGV Est, sans disposer de gare.

Les gares SNCF les plus proches sont celle de Meaux et Trilport (dir. Paris Est), même distance depuis Barcy mais celle de Trilport est accessible plus rapidement.

La commune est desservie par la ligne de transport en commun (bus) n°2322 Vincy-Manœuvre-Crégylès-Meaux

La gestion est assurée par Ile de France Mobilités.

RD 97

Annexe

Carte de classification du réseau routier départemental

#### Classification du réseau - représentation détaillée

Magistral

St. intérêt régional (S1)

St. intérêt dept.(S2)

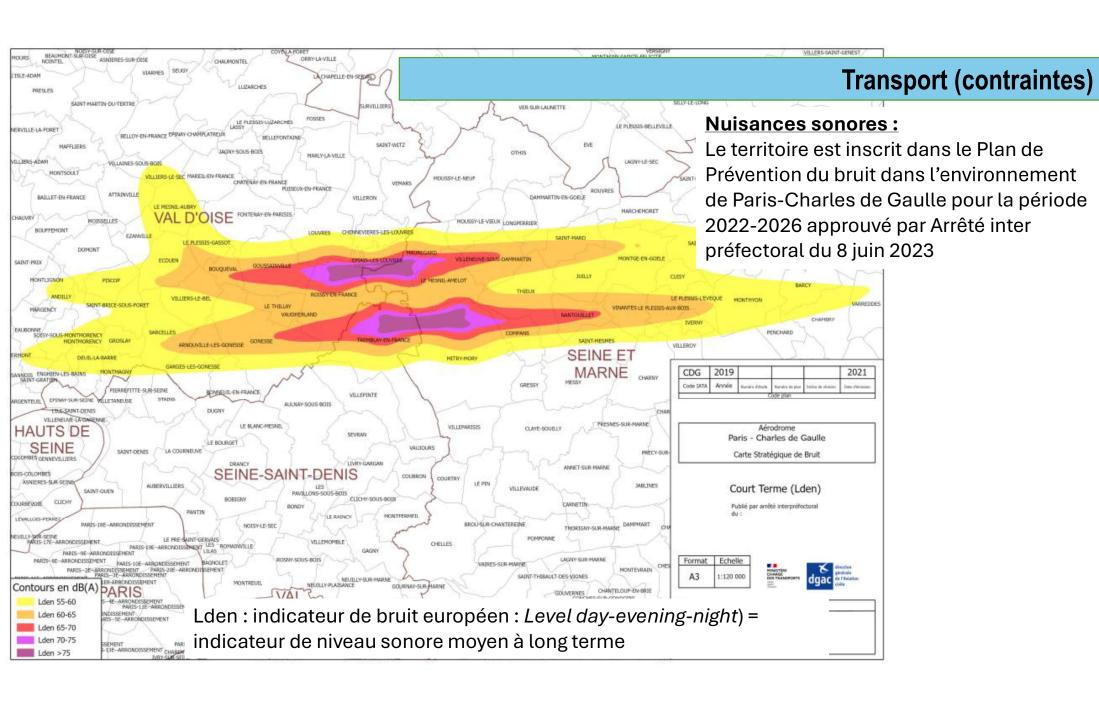
Desserte (Sc1)

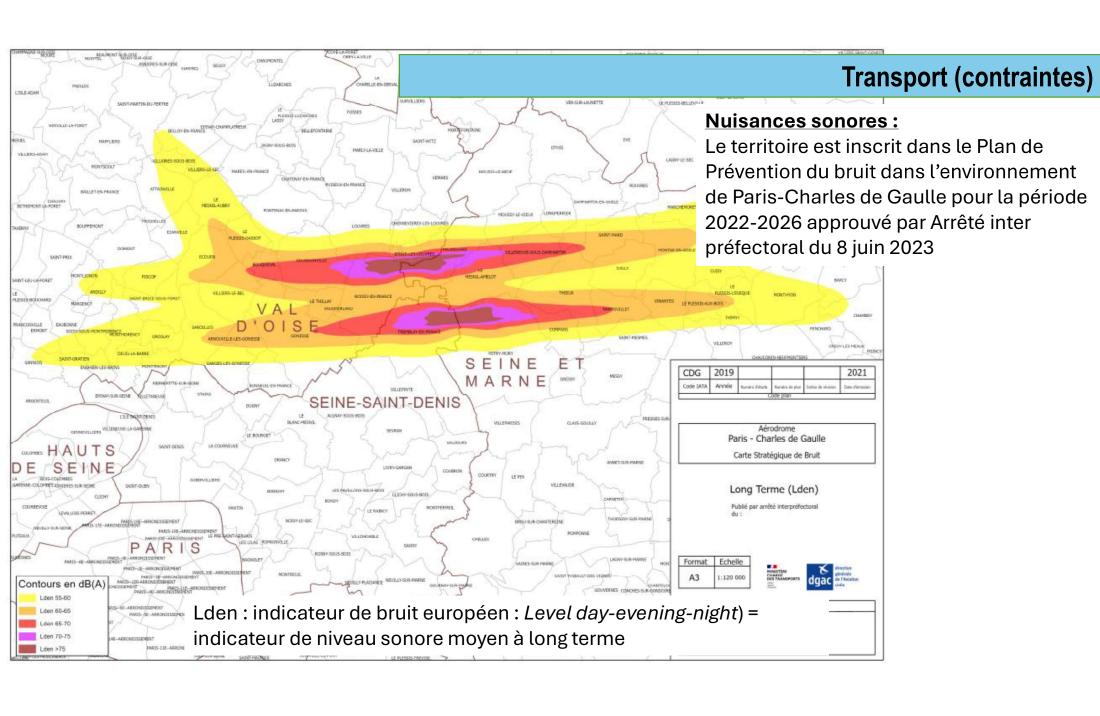
= Local (Sc2)

## **Transport**

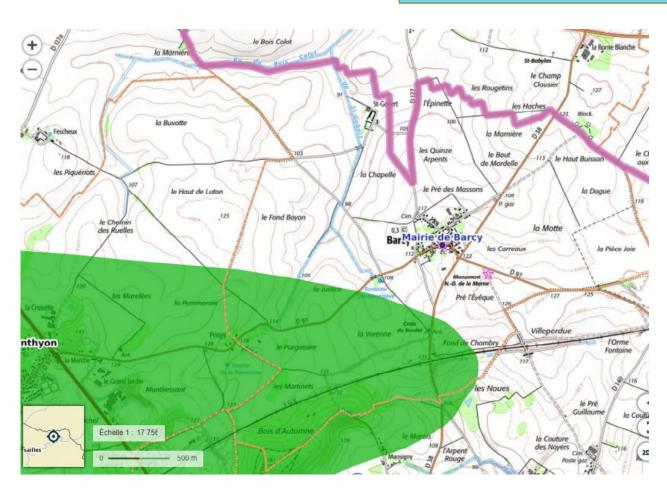
Servitude d'Utilité Publique au <u>Plan</u> <u>d'Alignement</u> (EL7) ?

Pour les élus, il n'y a pas de servitude d'alignement s'appliquant sur le territoire de Barcy.





## **Transport (contraintes)**



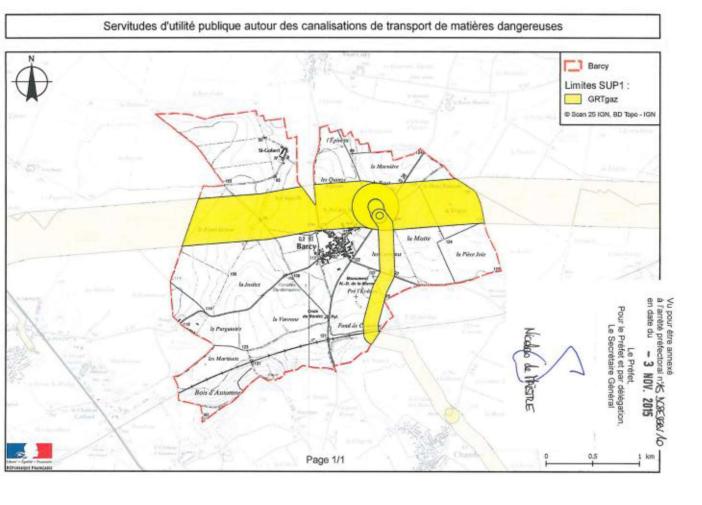
Source : geoportail.gouv.fr, Direction générale de l'Aviation Civile, 06/02/2020

#### **Nuisances sonores:**

Le territoire de Barcy est concerné par le Plan de Gêne Sonore (PGS).

Le PGS délimite les zones dans lesquelles les riverains peuvent bénéficier d'une aide à l'insonorisation de leur logement

## **Transport de matières premières (contraintes)**



#### Transport de gaz:

Le transport de matières dangereuses entraîne la présence d'une SUP (Servitude d'Utilité Publique \_ SUP I1)

#### 2 types de canalisation de gaz :

- Canalisation « Artère de l'Ourcq » :
   245 mètres de part et d'autre de la canalisation)
- Canalisation Barcy- Liaison Meaux
   75 mètres de part et d'autre de la canalisation

#### **Alimentation en Eau Potable:**

La Commune est adhérente du SMAEP de Thérouanne, Marne et Morin, dont le siège est situé à CHARNY Le syndicat compte 22 communes membres et dessert 42852 habitants – données 2023 (Source : Observatoire

national des services d'eau et d'assainissement)

La structure assure les missions : production, transfert et distribution L'AEP est assurée par 7 ouvrages avec un volume produit + 2 millions de m<sup>3</sup> Le service est exploité par **la SAUR** 

Consommation par abonné 112 m³ au 31/12/2023, 116m³/abonné au 31/12/2022

La desserte en AEP pour BARCY est assurée par 3 forages :

Marcilly, Saint Soupplets, Pont Volleron (3 captages issus de la nappe souterraine) (Eau fait objet de traitement : Fer et Manganèse)

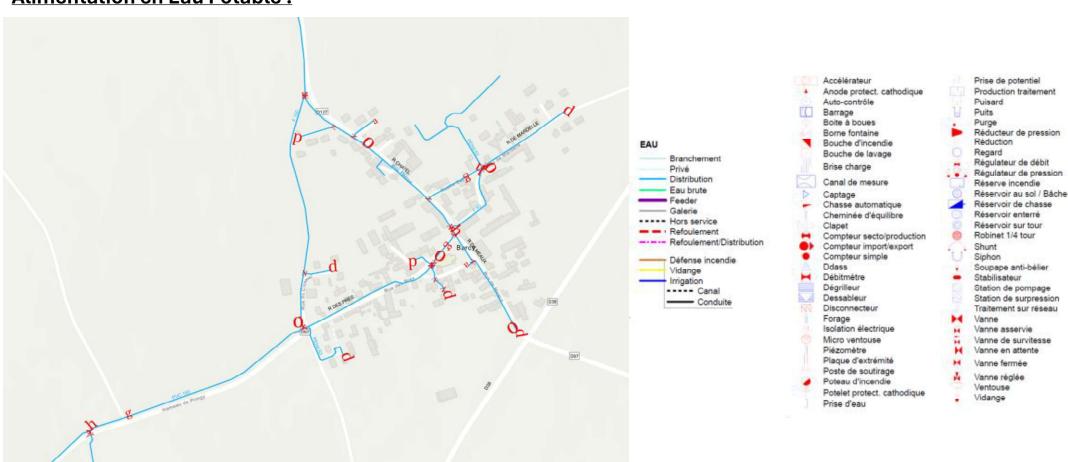
Stockage: Réservoir du Bois d'Automne (500 m³)

Qualité de l'eau : Satisfaisante pour l'ARS

Toutefois, il sera nécessaire d'interroger la SAUR sur la capacité en alimentation en AEP sur Barcy même.



#### **Alimentation en Eau Potable:**



#### **Assainissement:**

Assainissement non collectif (compétence assurée par la CA du Pays de Meaux)

Pas de STEP (Station d'Epuration)

Barcy est la seule commune des 26 en ANC

Un règlement de SPANC (contrôle des installations régulièrement)

Filière d'assainissement conseillé (source : notice assainissement) : filière drainée (filtre à sable vertical drainé, filtre compact)

#### Réseau électrique :

Présence de 3 transformateurs électriques (à Saint Gobert, Rue des Près, Rue du Clos Verger)

#### Réseau de gaz :

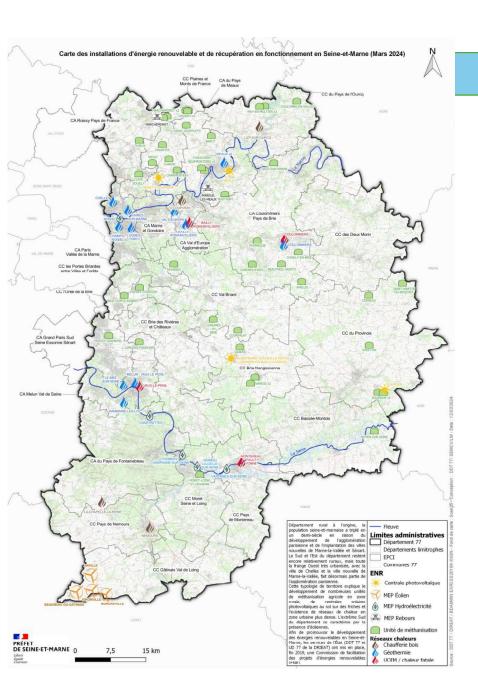
Présence du réseau sur le territoire communal

#### Défense incendie :



7 poteaux incendie dont 5 inscrits dans l'enceinte bâtie du village 1 équipement « Ferme » Saint-Gobert 1 équipement hameau de Pringy

Poteaux aux normes ?
Le dernier contrôle date de 2022
Le délégataire est la SAUR
Les élus étudient la possibilité de contrôler
les installations dès que possible.



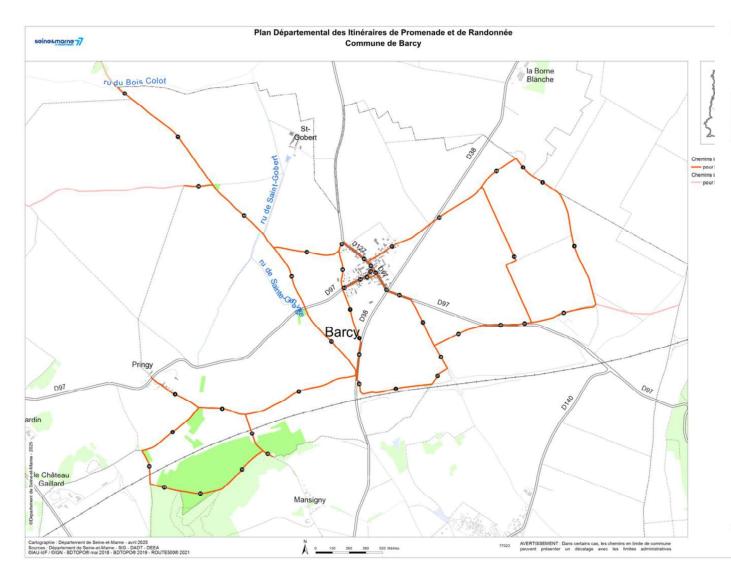
### **Energies Renouvelables:**

Monsieur le Maire précise que plusieurs projets avaient été demandés sur le territoire, mais tous ont été refusés (projet photovoltaïque, projet éolien)...

### Réseau numérique :

Fibre installée sur le territoire (exception hameau de Pringy)

## **Transport (Liaisons douces)**



LISTE DES CHEMINS INSCRITS

12

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Canton de Claye-Souilly

Liste des itinéraires et des chemins sur la commune de Barcy

Nom de l'itinéraire	N° sur la carte	Nom du chemin	Inscrit *
NB : SENTIER NON BALISE PEDESTRE	1	CR de Barcy à Meaux	442 m
	2	CR de Marcilly à Varreddes	203 m
	3	CR de Marcilly à Varreddes	186 m
	4	CR de Marcilly à Varreddes	961 m
	5	CR De Meaux à Montsigny	432 m
	6	CR De Paris à Reims	565 m
	7	CR De Paris à Reims	569 m
	8	CR De Paris à Reims	365 m
	9	CR De Paris à Reims	919 m
	10	CR De Paris à Reims	12 m
	11	CR Dit chemin Ferré	925 m
	12	CR Dit chemin Ferré	140 m
	13	CR Dit chemin Ferré	667 m
	14	CR Dit de la Motte	1204 m
	15	CR Dit de Monte à Peine	435 m
	16	CR Dit de Saint-Fiacre	204 m
	17	CR Dit de Saint-Fiacre	400 m
	18	CR Dit de Senlis	272 m
	19	CR Dit deJoli Croc	522 m
	20	CR Dit des Fecheux	224 m
	21	CR Dit des Moines	325 m
	22	CR Dit des Moines	89 m
	23	CR Dit des Vaches	344 m
	24	CR Dit des Vaches	226 m
	25	CR d'Iverny à Trilport	198 m
	26	CR Du Plâtre	416 m
	27	CR N°16 dit des Terres Molles	174 m
	28	PU rue de Mardelle	798 m
	29	PU rue de Mardelle	359 m
	30	PU rue de Meaux	69 m
	31	PU rue de Meaux	55 m
	32	PU rue de Meaux	151 m
	33	PU rue des Prés	90 m
	34	PU rue des Prés	200 m
	35	PU rue du Chatel	325 m
	36	PU rue du Closeau	302 m
	37	PU ruelle Bazar	259 m
	38	PU ruelle du Curé	97 m
	39	RD N°38	143 m
	40	RD N°38	255 m
	41	RD N°97	110 m
	42	RD N°97	528 m
	72		OZO III

43 RD N°97

seine&marne 77

Département de Seine-et-Marne

Direction de l'Eau, de l'Environnement et de l'Agriculture

265 m

avril 2025

#### LISTE DES CHEMINS INSCRITS

1/2

#### Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) Canton de Claye-Souilly

#### Liste des itinéraires et des chemins sur la commune de Barcy

Nom de l'itinéraire	N° sur la carte	Nom du chemin	Inscrit *
NB : SENTIER NON BALISE PEDESTRE	1	CR de Barcy à Meaux	442 m
	2	CR de Marcilly à Varreddes	203 m
	3	CR de Marcilly à Varreddes	186 m
	4	CR de Marcilly à Varreddes	961 m
	5	CR De Meaux à Montsigny	432 m
	6	CR De Paris à Reims	565 m
	7	CR De Paris à Reims	569 m
	8	CR De Paris à Reims	365 m
	9	CR De Paris à Reims	919 m
	10	CR De Paris à Reims	12 m
	11	CR Dit chemin Ferré	925 m
	12	CR Dit chemin Ferré	140 m
	13	CR Dit chemin Ferré	667 m
	14	CR Dit de la Motte	1204 m
	15	CR Dit de Monte à Peine	435 m
	16	CR Dit de Saint-Fiacre	204 m
	17	CR Dit de Saint-Fiacre	400 m
	18	CR Dit de Senlis	272 m
	19	CR Dit deJoli Croc	522 m
	20	CR Dit des Fecheux	224 m
	21	CR Dit des Moines	325 m
	22	CR Dit des Moines	89 m
	23	CR Dit des Vaches	344 m
	24	CR Dit des Vaches	226 m
	25	CR d'Iverny à Trilport	198 m
	26	CR Du Plâtre	416 m
	27	CR N°16 dit des Terres Molles	174 m
	28	PU rue de Mardelle	798 m
	29	PU rue de Mardelle	359 m
	30	PU rue de Meaux	69 m
	31	PU rue de Meaux	55 m
	32	PU rue de Meaux	151 m
	33	PU rue des Prés	90 m
	34	PU rue des Prés	200 m
	35	PU rue du Chatel	325 m
	36	PU rue du Closeau	302 m
	37	PU ruelle Bazar	259 m
	38	PU ruelle du Curé	97 m
	39	RD N°38	143 m
	40	RD N°38	255 m
	41	RD N°97	110 m
	42	RD N°97	528 m
	1.00		

RD N°97

## **Transport (Liaisons douces)**

#### LISTE DES CHEMINS INSCRITS

2/1

44	VC N°4 dite chemin Ferré	680 m
45	VC N°4 dite chemin Ferré	532 m
	Lotal	16637 m

#### Définitions :

Types d'Itinéraires : GR : Itinéraire de Grande Randonnée GRP : Itinéraire de Grande Randonnée

PR: Itinéraire de Promenade et Randonnée NB: Non Balisé

Types de chemins :

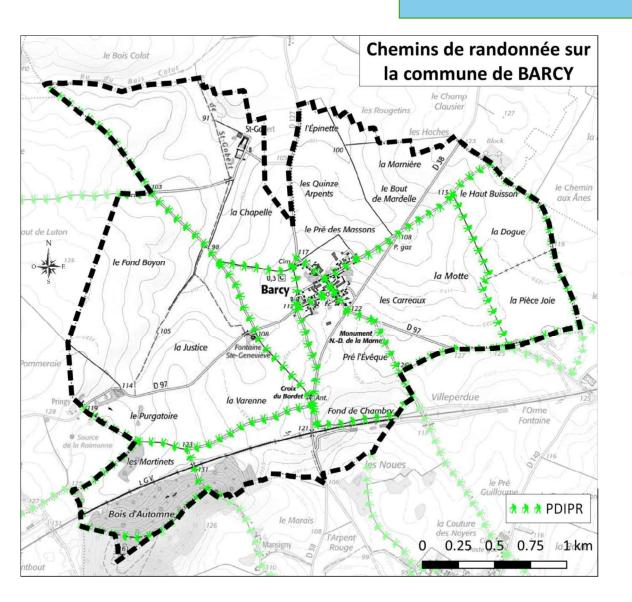
1000	do onomino i	36
CE:	Chemin d'Exploitation	FC : Forêt Communale
CR:	Chemin Rural	FD: Forêt Domaniale
SR:	Sente Rurale	FR: Forêt Régionale
PU:	Public	AQ: Aqueduc
RD:	Route Départementale	CH: Chemin de Halage
RN:	Route Nationale	NR : Non Renseigné
PC:	Parcelle Collectivité	VC : Voirie Communale
PE:	Parcelle Etat	VF : Ancienne Voie Ferrée départementale

#### Phases d'élaboration pour inscription du chemin au PDIPR :

Nota Bene : un chemin est inscrit au PDIPR quand la Commune, le propriétaire du chemin ET le Département ont délibéré favorablement.

<sup>- \*</sup> Inscrit au PDIPR : Le Département a inscrit le chemin au PDIPR après approbation de la Commune et du propriétaire.

## **Transport (Liaisons douces)**



Le territoire de Barcy est traversé par un réseau de chemins inscrit au PDIPR

PlanVélo77
Les véloroutes et Grands itinéraires cyclables départementaux (GIC)



## Les équipements

#### **Equipements scolaires:**

BARCY est inscrite dans le regroupement pédagogique intercommunal de Chambry-Barcy.

Ecole maternelle à CHAMBRY et BARCY

Une classe GS – CP à Barcy

Ecole primaire à BARCY et CHAMBRY

Cantine scolaire à CHAMBRY

Activités périscolaires à CHAMBRY

Au total, le regroupement scolaire compte 149 élèves dont 46 scolarisés à BARCY

#### **Equipements culturels et loisirs:**

Un terrain de football en entrée de commune depuis MONTHYON

**Quels besoins pour la commune** ? Besoin exprimé de créer un espace multi-loisirs (type skate-park / Terrain multi-sport)

#### **Stationnements:**

Nombre de places matérialisées ? 1 place handicapé proche de l'Eglise, 7 places possibles Rue des Prés, 4 rampes d'installations vélos – place mairie - église

Les élus évoquent des difficultés de stationnement dans la commune. Il manque des stationnements pour l'école, arrêt minute par exemple pour les heures de pointe.

## PAC du département 77

<u>L'ouverture d'une nouvelle zone d'urbanisation doit systématiquement s'accompagner de la mise en œuvre de cheminements doux.</u>

La Commune peut également mettre en place <u>une OAP thématique à l'échelle de la commune</u>, afin de définir les principales d'aménagement d'un réseau communal de liaisons douces

La Commune peut prévoir la mise en place d'Emplacements Réservés (ER) pour faciliter la création de liaisons douces

Le choix des zones de développement d'une commune est lié à leur desserte et accès et doit être prévu <u>de manière à ne pas dégrader la circulation existante, ni engendrer de problèmes de sécurité routière. Pour le Département, il est fondamental que les projets de la Commune garantissent des conditions de sécurité et de fluidité pour la circulation routière sur les axes départementaux.</u>

<u>Le PLU ne doit pas favoriser une urbanisation dispersée et linéaire multipliant les accès sur RD, considérés comme de potentielles zones de conflits</u>

## Eléments de compatibilité avec le SDRIF-E sur les thématiques du jour

Or143: Les itinéraires pour les modes actifs (marche, vélo, trottinette...) seront développés de façon à relier, pour la mobilité quotidienne, les zones d'habitat, les centres urbains et les points d'échanges multimodaux, les pôles de services et d'activités, les établissements scolaires. En outre, ils doivent permettre et favoriser l'accès aux espaces ouverts, sites touristiques et équipements de loisirs. Les documents d'urbanisme doivent définir des obligations suffisantes pour permettre le stationnement sécurisé des vélos en ville, en particulier à proximité des transports collectifs, dans les zones d'habitat, dans les zones d'emplois et à proximité des commerces et équipements publics.

Or148 : La réduction des nuisances et pollutions induites par l'activité aéroportuaire doit être recherchée. Les mesures de protection des riverains vis-à-vis du bruit doivent être renforcées, notamment la nuit.

Forces	Faiblesses
Territoire agricole à maintenir (patrimoine, éléments patrimoniaux, poids économique de l'activité. Agricole) Commune Rurale, vocation agricole à maintenir	Situation du village entourée de RD, vitesse, flux important – peu de possibilités de liaisons douces Réseaux routiers denses contraintes pour la préservation de la biodiversité, l'activité agricole, le développement des liaisons douces
Territoire fertile (capacité de capillarité), Vocation agricole à maintenir	Aire de grands passages , village isolé, pas de réseaux pour bonne intégration
Fontaine Ste Geneviève, lieu de pèlerinage	TGV : zone de bruit + aéroport
Biodiversité riche – présence d'un réservoir et de continuités	Remontée de nappes = pas de sous-sol en zone U à prévoir
Espace boisé + de liaisons douces à développer, sécurisation du site	

Forces	Faiblesses
Chemins ruraux et communaux denses, présents = donc à valoriser les itinéraires de promenades A rechercher des continuités existantes avec chemins existants des communes voisines de Barcy	Absence d'éléments physiques (« frontière ») entre l'espace bâti et le front bâti Donc créer des limites claires entre l'activité agricole et le front bâti
Site de Barcy site mémoriel, actions à valoriser Patrimoine terre d'histoire et de symbole	

Forces	Faiblesses
Desserte en réseau de gaz (territoire bâti)	3 RD traversées : pas de maîtrise (Voirie départementale), village carrefour (des traversées dans le village), Vitesse des véhicules, gabarit des véhicules peuvent endommager la voirie
Situation de carrefour de la commune	Roissy, nuisances sonores Lors de vents d'ouest, les nuisances sonores liées à la LGV sont entendues
	Réseaux toutes eaux « vétustes » et ancien
	Réseaux électriques aériens – problème esthétique

### Opportunités à valoriser, Menaces à anticiper Actions à mettre en place dans le projet de territoire PLU (suite débat avec les élus lors de la rencontre du 17/09/25, 05/11/25)

	33,23, 33, 11,23,
Améliorer les liaisons douces et les développer (création d'un tour de village ?)	Prendre en compte les aléas naturels connus et éviter d'exposer les nouvelles constructions à d'éventuels dommages.
Valoriser le patrimoine communal et tirer parti des sites de mémoire ou pèlerinage	Inscrire les « ZNT » dans les réflexions communales dans l'aménagement futur de la commune
Protéger les espaces agricoles et valoriser le potentiel productif des terres agricoles Proposer un zonage et un règlement permettant de déployer les activités nécessaires au fonctionnement des activités agricoles	Intégrer dans la réflexion les nuisances subies (notamment sonores) liées aux infrastructures de transport (route, LGV, aéroport)
Prendre en compte les atouts environnementaux, même s'ils sont rares	Valoriser la commune dans sa situation territoriale Volonté de déclasser les RD 127, RD 97

## Opportunités à valoriser / Menaces à anticiper : Actions à mettre en place dans le projet de territoire PLU (suite débat avec les élus lors de la rencontre du 05/11/25)

Teneentie da cer i irzer		
Développer des équipements utiles (école, mairie, cimetière, stationnement).	Freiner le passage des poids lourds et vitesse des véhicules qui traversent la commune	
Développer le partage des axes de transport / support	Améliorer le transport collectif (via Trilport, centres commerciaux,) Relancer un transport à la demande	

# Merci de votre attention